



# Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada

**Rapport annuel**  
30 juin 2011



# Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada

## Titres en portefeuille au 30 juin 2011

### Aperçu du portefeuille

#### Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Actions canadiennes .....	85,2	93,0
Actions étrangères .....	11,2	6,3
Trésorerie et équivalents .....	3,5	1,2
Autres actifs nets (passifs) .....	0,1	(0,5)

#### Répartition sectorielle

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Services financiers .....	28,5	30,0
Énergie .....	24,6	26,5
Matières de base .....	21,7	20,5
Produits industriels .....	5,6	5,9
Services de télécommunications ..	4,2	4,5
Biens de consommation discrétionnaire .....	4,0	4,7
Biens de consommation de base ..	3,0	2,5
Services publics .....	1,8	1,5
Technologies de l'information ....	1,7	2,8
Soins de santé .....	1,3	0,4
Trésorerie et équivalents .....	3,5	1,2
Autres actifs nets (passifs) .....	0,1	(0,5)

#### Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Canada .....	85,2	93,0
États-Unis .....	7,2	5,1
Autres (individuellement moins de 1 %) .....	4,0	1,2
Trésorerie et équivalents .....	3,5	1,2
Autres actifs nets (passifs) .....	0,1	(0,5)

Total de l'actif net du Fonds 3 279 642 000 \$ (au 30 juin 2011) et 2 619 696 000 \$ (au 30 juin 2010)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada

## Titres en portefeuille – suite

En pourcentage de l'actif net

### Actions – 96,4 %

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
<b>Australie – 0,3 %</b>			
<b>MATIÈRES DE BASE – 0,3 %</b>			
Centamin Egypt Ltd. (Canada)	5 575 800	12 468 \$	10 817 \$
<b>Bailliage de Jersey – 0,9 %</b>			
<b>MATIÈRES DE BASE – 0,9 %</b>			
Randgold Resources Ltd. sponsored ADR	380 000	29 352	30 769
<b>Bermudes – 0,8 %</b>			
<b>SERVICES PUBLICS – 0,8 %</b>			
Brookfield Infrastructure Partners LP	1 049 999	22 891	25 252
<b>Canada – 85,2 %</b>			
<b>BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 4,0 %</b>			
Dollarama, Inc.	549 000	15 822	17 897
Gildan Activewear, Inc.	1 150 000	30 713	38 974
Great Canadian Gaming Corp.	643 100	4 644	4 933
Groupe Aeroplan, Inc.	2 050 000	20 751	27 265
Quebecor, Inc. Class B (sub. vtg.)	500 000	12 789	15 805
Thomson Reuters Corp.	695 100	26 344	25 135
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		111 063	130 009
<b>BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 3,0 %</b>			
Alimentation Couche-Tard, Inc. Class B (sub. vtg.)	1 450 000	27 999	40 629
Shoppers Drug Mart Corp.	1 475 000	59 669	58 513
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE		87 668	99 142
<b>ÉNERGIE – 23,2 %</b>			
Advantage Oil & Gas Ltd.	3 446 830	22 975	26 334
Bankers Petroleum Ltd.	3 550 000	27 745	24 424
Baytex Energy Corp.	743 800	41 137	38 990
Canadian Natural Resources Ltd.	1 078 500	39 321	43 474
Cenovus Energy, Inc.	2 166 200	67 852	78 655
CGX Energy, Inc.	6 463 000	5 815	4 136
Connacher Oil and Gas Ltd.	8 366 322	10 716	8 701
Enbridge, Inc.	1 038 600	31 589	32 477
Keyera Corp.	365 100	15 184	15 951
Legacy Oil + Gas, Inc.	1 965 900	23 207	23 001
Niko Resources Ltd.	304 200	30 467	18 191
Open Range Energy Corp.	1 367 600	6 656	6 537
Petrominerales Ltd.	1 457 505	42 778	41 087
Pinecrest Energy, Inc.	8 884 400	15 143	21 589
Suncor Energy, Inc.	4 123 356	139 463	155 451
Talisman Energy, Inc.	4 262 000	81 765	84 217

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Tourmaline Oil Corp.	600 800	17 987 \$	19 226 \$
TransCanada Corp.	1 767 700	74 400	74 597
Trican Well Service Ltd.	925 600	13 894	20 956
Trinidad Drilling Ltd.	1 288 900	7 197	10 788
Uranium One, Inc.	2 864 600	6 472	7 591
Western Energy Services Corp.	826 950	6 450	5 995
TOTAL ÉNERGIE		728 213	762 368
<b>SERVICES FINANCIERS – 26,3 %</b>			
Bank of Montreal	1 913 500	116 090	117 164
Bank of Nova Scotia	503 700	29 549	29 215
Brookfield Properties Corp.	1 333 700	12 928	24 793
Canadian Imperial Bank of Commerce	2 093 928	135 060	159 348
CI Financial Corp.	377 800	7 273	8 625
Cominar (REIT)	689 300	12 854	15 178
H&R REIT/H&R Finance Trust	1 130 000	24 882	24 363
IGM Financial, Inc.	210 400	8 402	10 621
Industrial Alliance Life Insurance Co.	1 270 000	44 453	50 902
Intact Financial Corp.	1 282 650	50 648	70 764
Intact Financial Corp. rights 1/31/12	35 200	1 683	1 924
Laurentian Bank of Canada	16 800	703	746
Manulife Financial Corp.	2 880 000	48 445	49 046
Power Corp. of Canada (sub. vtg.)	424 900	11 641	11 387
Royal Bank of Canada	1 564 900	94 459	86 054
The Toronto-Dominion Bank	2 491 100	157 915	203 646
TOTAL SERVICES FINANCIERS		756 985	863 776
<b>SOINS DE SANTÉ – 1,3 %</b>			
Valeant Pharmaceuticals International, Inc. (Canada)	830 000	24 405	41 591
<b>PRODUITS INDUSTRIELS – 3,5 %</b>			
Air Canada :			
Class B	2 900 000	4 749	6 699
Class B warrants 10/27/12	1 243 000	284	584
ATS Automation Tooling System, Inc.	1 750 000	11 512	13 493
Bombardier, Inc. Class B (sub. vtg.)	7 500 000	37 773	51 900
Progressive Waste Solution Ltd.	300 000	6 911	7 200
TransForce, Inc.	700 000	7 375	10 458
WestJet Airlines Ltd.	1 700 000	23 821	25 687
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS		92 425	116 021

**Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada**  
**Titres en portefeuille – suite**

**Actions – suite**

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
<b>Canada – suite</b>			
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 1,2 %</b>			
CGI Group, Inc. Class A (sub. vtg.)	250 100	2 571	5 940 \$
Research In Motion Ltd.	1 219 990	62 464	33 944
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		65 035	39 884
<b>MATIÈRES DE BASE – 18,6 %</b>			
Alamos Gold, Inc.	1 187 600	16 873	18 883
Barrick Gold Corp.	1 113 300	44 082	48 618
Copper Mountain Mining Corp.	1 199 900	8 255	8 939
Detour Gold Corp.	1 056 900	21 589	29 509
Eldorado Gold Corp.	3 928 700	53 338	55 670
European Goldfields Ltd.	1 300 000	9 649	13 130
First Quantum Minerals Ltd.	351 500	26 460	49 403
Goldcorp, Inc.	2 092 300	80 693	97 334
Grande Cache Coal Corp.	1 197 500	7 173	10 490
IAMGOLD Corp.	1 847 100	31 527	33 433
Ivanhoe Mines Ltd.	975 000	27 273	23 751
Labrador Iron Mines Holdings Ltd.	675 700	8 550	8 277
Methanex Corp.	761 800	21 972	22 999
Northern Dynasty Minerals Ltd.	413 137	6 785	4 028
Potash Corp. of Saskatchewan, Inc.	1 915 760	63 439	105 194
Silver Wheaton Corp.	1 654 100	19 863	52 633
Tahoe Resources, Inc.	559 400	9 683	10 019
Teck Resources Ltd. Class B (sub. vtg.)	342 300	6 253	16 732
TOTAL MATIÈRES DE BASE		463 457	609 042
<b>SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 3,6 %</b>			
BCE, Inc.	775 000	25 187	29 303
Rogers Communications, Inc. Class B (non-vtg.)	2 200 000	77 208	83 842
TELUS Corp.	61 500	3 206	3 263
TOTAL SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS		105 601	116 408
<b>SERVICES PUBLICS – 0,5 %</b>			
Capital Power Corp.	625 050	14 062	15 614
TOTAL CANADA		2 448 914	2 793 855
<b>Allemagne – 0,6 %</b>			
<b>PRODUITS INDUSTRIELS – 0,6 %</b>			
Siemens AG sponsored ADR	150 000	18 502	19 884

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
<b>Hong Kong – 0,3 %</b>			
<b>SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 0,3 %</b>			
City Telecom (HK) Ltd. sponsored ADR	927 418	12 625	10 429 \$
<b>Suisse – 0,3 %</b>			
<b>PRODUITS INDUSTRIELS – 0,3 %</b>			
Foster Wheeler AG	300 000	7 951	8 787
<b>Royaume-Uni – 0,8 %</b>			
<b>ÉNERGIE – 0,0 %</b>			
Borders & Southern Petroleum PLC	1 953 344	2 059	1 534
<b>SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 0,3 %</b>			
Vodafone Group PLC sponsored ADR	368 100	7 634	9 482
<b>SERVICES PUBLICS – 0,5 %</b>			
National Grid PLC	1 550 000	13 776	14 715
TOTAL ROYAUME-UNI		23 469	25 731
<b>États-Unis – 7,2 %</b>			
<b>ÉNERGIE – 1,4 %</b>			
Gran Tierra Energy, Inc. : (Canada)	1 000 000	8 022	6 310
(U.S.)	992 800	7 940	6 300
Halliburton Co.	665 690	20 170	32 735
TOTAL ÉNERGIE		36 132	45 345
<b>SERVICES FINANCIERS – 2,2 %</b>			
Eaton Vance Corp. (non-vtg.)	493 030	15 092	14 355
Marshall & Ilsley Corp.	4 633 930	32 534	35 573
Ventas, Inc.	475 000	24 725	24 151
TOTAL SERVICES FINANCIERS		72 351	74 079
<b>PRODUITS INDUSTRIELS – 1,2 %</b>			
CSX Corp.	600 000	11 876	15 166
Lennox International, Inc.	125 000	5 395	5 193
Terex Corp.	675 000	21 207	18 520
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS		38 478	38 879
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 0,5 %</b>			
Ingram Micro, Inc. Class A	950 000	17 373	16 620
<b>MATIÈRES DE BASE – 1,9 %</b>			
Cliffs Natural Resources, Inc.	192 570	16 177	17 169
The Mosaic Co.	377 850	24 967	24 673
Walter Energy, Inc.	174 050	22 180	19 437
TOTAL MATIÈRES DE BASE		63 324	61 279
TOTAL ÉTATS-UNIS		227 658	236 202
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		<b>2 803 830</b>	<b>3 161 726</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Placements à court terme – 3,5 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
<b>Canada – 3,5 %</b>			
Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de transaction conjoint à 0,96 %, datées du 6/30/11, échéant le 7/4/11 (garantis par des obligations du gouvernement du Canada) #	115 335 \$	<u>115 335 \$</u>	<u>115 335 \$</u>
<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 99,9 %</b>	<b>2 919 165 \$</b>	<b>3 277 061 \$</b>	
<b>AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,1 %</b>		<b>2 581 \$</b>	
<b>ACTIFS NETS – 100 %</b>		<b>3 279 642 \$</b>	

## Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 juin 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans les tableaux ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

### Données d'évaluation à la date de clôture :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Placements dans des titres :</b>				
<b>Actions :</b>				
Biens de consommation discrétionnaire	130 009 \$	130 009 \$	— \$	— \$
Biens de consommation de base	99 142	99 142	—	—
Énergie	809 247	809 247	—	—
Services financiers	937 855	937 855	—	—
Soins de santé	41 591	41 591	—	—
Produits industriels	183 571	183 571	—	—
Technologies de l'information	56 504	56 504	—	—
Matières de base	711 907	711 907	—	—
Services de télécommunications	136 319	136 319	—	—
Services publics	55 581	40 866	14 715	—
Placements à court terme	115 335	—	115 335	—
<b>Total des placements dans des titres :</b>	<u>3 277 061 \$</u>	<u>3 147 011 \$</u>	<u>130 050 \$</u>	<u>— \$</u>

Le rapprochement des placements dans des titres dont la valeur a été déterminée à l'aide de données de niveau 3 est présenté ci-dessous :

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars)

<b>Placements dans des titres :</b>	
Solde d'ouverture	19 058 \$
Total du gain réalisé (perte)	—
Total du gain non réalisé (perte)	—
Coût des achats	—
Produit des ventes	(19 058)
Amortissement/désactualisation	—
Transferts vers le niveau 3	—
Transferts depuis le niveau 3	—
Solde de fermeture	<u>— \$</u>
Variation du gain non réalisé (perte) de l'exercice attribuable aux titres de niveau 3 détenus au 30 juin 2011	<u>— \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## Légende

(a) Comprend les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

# Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
<b>115 335 000 \$ à 0,96 %, échéant le 7/04/11</b>	
Banque de Montréal	29 345 \$
Marchés mondiaux CIBC Inc.	20 961
Deutsche Bank Securities Ltd.	4 192
Scotia Capitaux Inc.	37 729
Banque Toronto-Dominion	23 108
	<u>115 335 \$</u>

## Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada Titres en portefeuille – suite

Les renseignements utilisés dans le cadre du rapprochement ci-dessus portent sur les activités à ce jour de tout titre ayant recours à des données de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de l'exercice courant. Les transferts vers ou depuis le niveau 3 représentent la valeur d'ouverture de tout titre ou instrument dont le niveau de prix a changé au cours de l'exercice visé. Le coût des achats et le produit des ventes peuvent inclure des titres reçus ou livrés dans le cadre d'échanges ou d'opérations stratégiques sur le capital. Le gain réalisé et non réalisé (perte) présenté dans le rapprochement est compris dans le « Gain net (perte) » de l'état des résultats du Fonds.

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 juin 2010. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans les tableaux ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

### Données d'évaluation au 30 juin 2010 :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Placements dans des titres :</b>				
<b>Actions :</b>				
Biens de consommation discrétionnaire	121 977 \$	121 977 \$	— \$	— \$
Biens de consommation de base	65 847	65 847	—	—
Énergie	693 084	674 026	—	19 058
Services financiers	787 879	787 879	—	—
Soins de santé	10 787	10 787	—	—
Produits industriels	154 347	154 347	—	—
Technologies de l'information	72 663	72 663	—	—
Matières de base	537 286	537 282	4	—
Services de télécommunications	116 988	116 988	—	—
Services publics	39 645	39 645	—	—
Placements à court terme	32 367	—	32 367	—
<b>Total des placements dans des titres :</b>	<b>2 632 870 \$</b>	<b>2 581 441 \$</b>	<b>32 371 \$</b>	<b>19 058 \$</b>

Le rapprochement des placements dans des titres dont la valeur a été déterminée à l'aide de données de niveau 3 est présenté ci-dessous :

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars)

#### Placements dans des titres :

Solde d'ouverture	— \$
Total du gain réalisé (perte)	—
Total du gain non réalisé (perte)	—
Coût des achats	19 058
Produit des ventes	—
Amortissement/désactualisation	—
Transferts vers le niveau 3	—
Transferts depuis le niveau 3	—
Solde de fermeture	19 058 \$
Variation du gain non réalisé (perte) de l'exercice attribuable aux titres de niveau 3 détenus au 30 juin 2010	— \$

Les renseignements utilisés dans le cadre du rapprochement ci-dessus portent sur les activités à ce jour de tout titre ayant recours à des données de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de l'exercice courant. Les transferts vers ou depuis le niveau 3 représentent la valeur d'ouverture de tout titre ou instrument dont le niveau de prix a changé au cours de l'exercice visé. Le coût des achats et le produit des ventes peuvent inclure des titres reçus ou livrés dans le cadre d'échanges ou d'opérations stratégiques sur le capital. Le gain réalisé et non réalisé (perte) présenté dans le rapprochement est compris dans le « Gain net (perte) » de l'état des résultats du Fonds.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# États financiers

## États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 30 juin 2011 et 30 juin 2010	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur marchande .....	3 277 061 \$	2 632 870 \$
Trésorerie et devises .....	222	7
Montants à recevoir à la vente de placements .....	27 808	47 626
Intérêts courus et dividendes à recevoir .....	6 777	5 434
Montants à recevoir à la vente de parts .....	2 850	5 613
	<u>3 314 718</u>	<u>2 691 550</u>
<b>Passif</b>		
Montants à payer à l'achat de placements .....	24 901	64 790
Montants à payer au rachat de parts .....	6 113	3 653
Distributions à payer .....	294	213
Frais de gestion et de conseils à payer .....	3 042	2 706
Autres montants à payer à des sociétés affiliées .....	381	340
Autres montants et charges à payer .....	345	152
	<u>35 076</u>	<u>71 854</u>
<b>Actif net représentant les capitaux propres</b> .....	<u>3 279 642</u>	<u>2 619 696</u>
<b>Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture</b> .....	<u>6 540</u>	<u>2 017</u>
<b>Valeur liquidative représentant les capitaux propres</b> .....	<u>3 286 182 \$</u>	<u>2 621 713 \$</u>

<b>Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements</b> .....	115 335 \$	32 367 \$
<b>Actif net représentant les capitaux propres par part</b>		
<b>Série A :</b>		
(535 285 \$ / 18 841 parts et 511 652 \$ / 21 660 parts, respectivement) .....	<u>28,4114 \$</u>	<u>23,6216 \$</u>
<b>Série B :</b>		
(1 342 052 \$ / 46 918 parts et 1 077 461 \$ / 45 406 parts, respectivement) .....	<u>28,6045 \$</u>	<u>23,7294 \$</u>
<b>Série F :</b>		
(49 342 \$ / 1 605 parts et 34 158 \$ / 1 355 parts, respectivement) .....	<u>30,7401 \$</u>	<u>25,2177 \$</u>
<b>Série O :</b>		
(1 289 833 \$ / 39 557 parts et 943 942 \$ / 35 696 parts, respectivement) .....	<u>32,6069 \$</u>	<u>26,4439 \$</u>
<b>Série T5 :</b>		
(3 300 \$ / 212 parts et 3 252 \$ / 241 parts, respectivement) .....	<u>15,5559 \$</u>	<u>13,5074 \$</u>
<b>Série T8 :</b>		
(38 023 \$ / 2 034 parts et 33 792 \$ / 2 028 parts, respectivement) .....	<u>18,6948 \$</u>	<u>16,6649 \$</u>
<b>Série S5 :</b>		
(3 703 \$ / 234 parts et 1 327 \$ / 97 parts, respectivement) .....	<u>15,7907 \$</u>	<u>13,6844 \$</u>
<b>Série S8 :</b>		
(18 104 \$ / 961 parts et 14 112 \$ / 843 parts, respectivement) .....	<u>18,8326 \$</u>	<u>16,7454 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## États financiers – suite

### États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Exercice terminé le 30 juin 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :</b>									
<b>Activités</b> .....	555 875 \$	102 639 \$	216 187 \$	7 505 \$	219 061 \$	702 \$	6 787 \$	210 \$	2 784 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>									
Remboursement de capital ...	(4 139)	—	—	—	—	(167)	(2 674)	(110)	(1 188)
Réduction des frais de gestion	(66)	(2)	(62)	(2)	—	—	—	—	—
	(4 205)	(2)	(62)	(2)	—	(167)	(2 674)	(110)	(1 188)
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>									
Produit net de la vente de parts	691 154	115 898	271 617	19 038	267 586	968	8 215	2 563	5 269
Réinvestissement des distributions .....	1 212	2	61	2	—	47	557	54	489
Coût des parts rachetées .....	(584 090)	(194 904)	(223 212)	(11 359)	(140 756)	(1 502)	(8 654)	(341)	(3 362)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres .....	108 276	(79 004)	48 466	7 681	126 830	(487)	118	2 276	2 396
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net</b> .....	659 946	23 633	264 591	15 184	345 891	48	4 231	2 376	3 992
<b>Actif net</b>									
<b>Au début de l'exercice</b> .....	2 619 696	511 652	1 077 461	34 158	943 942	3 252	33 792	1 327	14 112
<b>À la fin de l'exercice</b> .....	3 279 642 \$	535 285 \$	1 342 052 \$	49 342 \$	1 289 833 \$	3 300 \$	38 023 \$	3 703 \$	18 104 \$

Exercice terminé le 30 juin 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :</b>									
<b>Activités</b> .....	271 102 \$	52 593 \$	108 176 \$	2 870 \$	102 066 \$	264 \$	3 898 \$	31 \$	1 204 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>									
Revenu net de placement ....	(3 220)	—	—	—	(3 220)	—	—	—	—
Remboursement de capital ...	(3 593)	—	—	—	—	(121)	(2 529)	(35)	(908)
Réduction des frais de gestion	(71)	(8)	(62)	(1)	—	—	—	—	—
	(6 884)	(8)	(62)	(1)	(3 220)	(121)	(2 529)	(35)	(908)
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>									
Produit net de la vente de parts	592 702	133 628	222 972	17 790	200 909	1 422	9 188	979	5 814
Réinvestissement des distributions .....	4 249	8	61	1	3 220	31	519	18	391
Coût des parts rachetées .....	(452 914)	(151 235)	(193 200)	(8 224)	(85 664)	(803)	(10 747)	(183)	(2 858)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres .....	144 037	(17 599)	29 833	9 567	118 465	650	(1 040)	814	3 347
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net</b> .....	408 255	34 986	137 947	12 436	217 311	793	329	810	3 643
<b>Actif net</b>									
<b>Au début de l'exercice</b> .....	2 211 441	476 666	939 514	21 722	726 631	2 459	33 463	517	10 469
<b>À la fin de l'exercice</b> .....	2 619 696 \$	511 652 \$	1 077 461 \$	34 158 \$	943 942 \$	3 252 \$	33 792 \$	1 327 \$	14 112 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Exercices terminés les 30 juin

	2011	2010
<b>Revenus de placement</b>		
Intérêts	1 166 \$	128 \$
Dividendes	64 022	59 952
Prêts de titres	109	73
	<u>65 297</u>	<u>60 153</u>
Moins la retenue d'impôts étrangers	(379)	(199)
	<u>64 918</u>	<u>59 954</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion et de conseils	36 468	31 785
Frais d'administration	4 551	2 742
Frais d'établissement des prix et de tenue des livres	—	159
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	10	7
Frais de garde	—	9
Honoraires de l'auditeur	—	6
Frais de l'agent des transferts	—	1 191
Droits de dépôt	—	21
Frais juridiques	—	165
Taxe de vente harmonisée	4 110	1 802
<b>Total des charges</b>	<u>45 139</u>	<u>37 887</u>
Frais pris en charge	—	(61)
<b>Charges nettes</b>	<u>45 139</u>	<u>37 826</u>
<b>Revenu net (perte) de placement</b>	<u>19 779</u>	<u>22 128</u>
<b>Gain réalisé et non réalisé (perte)</b>		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Placements	298 287	227 125
Conversion des devises	(584)	(1 175)
Total du gain net réalisé (perte)	<u>297 703</u>	<u>225 950</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Placements	246 213	28 944
Autres actifs nets libellés en devises	(17)	11
Total de la variation de la plus-value/moins-value nette non réalisée	<u>246 196</u>	<u>28 955</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	(7 803)	(5 931)
<b>Gain net (perte)</b>	<u>536 096</u>	<u>248 974</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités</b>	<u>555 875 \$</u>	<u>271 102 \$</u>

### Autres renseignements par série de parts

#### Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités

	2011	2010
Série A	102 639 \$	52 593 \$
Série B	216 187 \$	108 176 \$
Série F	7 505 \$	2 870 \$
Série O	219 061 \$	102 066 \$
Série T5	702 \$	264 \$
Série T8	6 787 \$	3 898 \$
Série S5	210 \$	31 \$
Série S8	2 784 \$	1 204 \$

#### Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part

Série A	5,0388 \$	2,4033 \$
Série B	4,7242 \$	2,4073 \$
Série F	5,0023 \$	2,3406 \$
Série O	5,9099 \$	3,0506 \$
Série T5	2,8951 \$	1,2739 \$
Série T8	3,3940 \$	1,8349 \$
Série S5	1,4951 \$	0,5329 \$
Série S8	3,1857 \$	1,5927 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

## 1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 18 septembre 1998 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity. Les parts de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSD. Les parts de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série T5 et de série T8, respectivement. Les parts de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

### Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Financial Accounting Standards Board. En janvier dernier, le CNC a reporté la date d'adoption obligatoire des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 30 juin 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers semestriels au 31 décembre 2013 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.

### Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, mais ne s'y limitent pas. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

## **2. Résumé des principales méthodes comptables – suite**

### **Évaluation des titres – suite**

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucun placement important de niveau 3, que ce soit au début, pendant ou à la fin de l'exercice. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cotations du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds cotés en bourse et de certains indices de même qu'avec les prix cotés de titres similaires est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de l'exercice. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

### **Conversion des devises**

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » de l'état des résultats.

### **Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction**

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de l'exercice. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont estimés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition actuellement en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction.

## Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

### 2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

#### Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellés en devises.

#### Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de l'exercice. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur nature à court terme.

#### Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours suivant la date d'achat peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

#### Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de l'exercice.

#### Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de l'exercice est présentée dans les titres en portefeuille.

### 3. Charges

#### Frais de gestion et de conseils

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. En contrepartie de leurs services de gestion et de conseils en placement, Fidelity et Pyramis reçoivent du Fonds des frais de gestion et de conseils mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseils ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseils ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseils ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Le taux des frais de gestion et de conseils annuels de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseils annuels
Série A .....	2,00 %
Série B .....	1,85 %
Série F .....	0,85 %
Série T5 .....	2,00 %
Série T8 .....	2,00 %
Série S5 .....	1,85 %
Série S8 .....	1,85 %

### 3. Charges – suite

#### Frais d'administration

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Le Fonds n'assume plus les frais de garde, ni les frais juridiques, les frais d'établissement des prix et de tenue des livres et les droits de dépôt. Il n'assume pas non plus les honoraires de l'auditeur ni ceux de l'agent des transferts. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseils. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Selon la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A .....	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série B .....	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série F .....	0,194 %	0,194 %	0,194 %
Série T5 .....	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série T8 .....	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série S5 .....	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série S8 .....	0,240 %	0,230 %	0,220 %

#### Frais d'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres

Fidelity est l'agent chargé des registres et l'agent des transferts du Fonds. Fidelity reçoit des honoraires calculés selon un taux fixe par compte de porteur de parts, plus un pourcentage de l'actif net moyen de chaque série de parts du Fonds. Fidelity a également pris des arrangements avec Fidelity Service Company, Inc. (FSC), société affiliée à FMR LLC (société mère de Fidelity), en vertu desquels FSC assure la tenue des livres comptables du Fonds. Les frais d'établissement des prix et de tenue des livres sont déterminés en fonction de l'actif net moyen du Fonds et sont facturés mensuellement. Ces frais sont présentés séparément dans l'état des résultats. Fidelity verse les frais d'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres à l'égard des parts de série O. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, ces frais ne sont plus imputés au Fonds. Le montant présenté dans l'état des résultats comprend les frais imputés au Fonds avant le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

#### Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

#### Taxe de vente harmonisée (TVH)

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la TPS et le taux de la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué pour chacune des séries du Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Le montant présenté à l'état des résultats pour la période précédant le 1<sup>er</sup> juillet 2010 représente la TPS seulement.

#### Autres charges d'exploitation

Chaque série est responsable du paiement de sa part proportionnelle des charges communes du Fonds, notamment les frais de garde, les honoraires de l'auditeur, les droits de dépôt, les frais juridiques et les autres frais d'administration, en plus des charges qu'elle engage séparément. Les charges communes engagées par le gestionnaire au nom du Fonds sont attribuées quotidiennement, au prorata, à chaque série de parts du Fonds en fonction de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Fidelity paie les charges communes et les charges propres aux parts de série O. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, ces charges ne sont plus directement imputées au Fonds. Le montant présenté dans l'état des résultats comprend les charges imputées au Fonds avant le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

#### Frais pris en charge

Fidelity peut prendre en charge certains frais exigibles auprès de certaines des séries ou renoncer à leur remboursement. Fidelity peut mettre fin à cette prise en charge ou renonciation en tout temps. Le montant des frais pris en charge ou ayant fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices figure sous la rubrique « Frais pris en charge » de l'état des résultats, le cas échéant.

## Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

### 4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 donnent lieu mensuellement à des distributions composées de revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions par part pour chaque série sont présentées ci-dessous :

	Exercice terminé le 30 juin 2011	Exercice terminé le 30 juin 2010
<b>Revenu net de placement</b>		
Série O .....	– \$	0,0952 \$
<b>Remboursement de capital</b>		
Série T5 .....	0,6960	0,5760
Série T8 .....	1,3380	1,1880
Série S5 .....	0,7020	0,5760
Série S8 .....	1,3440	1,1880

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de 67 294 \$ de pertes en capital nettes reportées.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

### 5. Commissions et autres coûts liés au portefeuille

Au cours de l'exercice, Fidelity a versé des commissions et d'autres coûts liés au portefeuille de 7 803 \$ (5 931 \$ au 30 juin 2010) relativement à ses opérations de portefeuille. Sur ce total, aucun montant (– \$ au 30 juin 2010) n'a été versé à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity.

Le Fonds a confié certaines opérations de courtage à des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions au Fonds. Le montant des commissions de courtage remboursées dans le cadre de cette entente s'établit à – \$ (– \$ au 30 juin 2010); il est comptabilisé au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état des résultats.

De plus, une partie des commissions a été versée en contrepartie de services de recherche. Ces versements se sont élevés à 1 792 \$ (1 287 \$ au 30 juin 2010). Fidelity a estimé les montants indiqués pour les recherches effectuées pour le Fonds par des sociétés de courtage.

### 6. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B, de série S5 et de série S8.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A, de série T5 et de série T8 lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F, de série O, de série T5 ou de série T8 du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F, de série O, de série S5 ou de série S8 du Fonds.

## 7. Prêts de titres

À l'occasion, le Fonds prête des titres en portefeuille dans le but de réaliser des revenus additionnels. Le Fonds a établi un programme de prêts de titres conjointement avec son dépositaire, Compagnie Trust CIBC Mellon. Le total de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés ne peut excéder 50 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds reçoit une garantie (en trésorerie ou sous forme d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou l'une des provinces, ou par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses agences) en contrepartie des titres prêtés. La valeur des biens cédés en garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés pendant la durée du prêt. Cette valeur marchande est déterminée quotidiennement à la clôture de chaque jour d'évaluation du Fonds et toute garantie additionnelle nécessaire est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Au 30 juin 2011, il n'y avait pas de titres prêtés. Au 30 juin 2010, la valeur totale des titres prêtés par le Fonds et de la garantie reçue était comme suit :

Genre de garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur de la garantie reçue
<b>Au 30 juin 2010</b>		
Obligations des gouvernements canadien et américain .....	29 704 \$	31 381 \$

## 8. Rapprochement de l'actif net

Les tableaux ci-dessous établissent un rapprochement entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part. La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Actif net par part au 30 juin 2011	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Série A .....	28,4680 \$	(0,0566) \$	28,4114 \$
Série B .....	28,6615	(0,0570)	28,6045
Série F .....	30,8014	(0,0613)	30,7401
Série O .....	32,6719	(0,0650)	32,6069
Série T5 .....	15,5870	(0,0311)	15,5559
Série T8 .....	18,7323	(0,0375)	18,6948
Série S5 .....	15,8223	(0,0316)	15,7907
Série S8 .....	18,8704	(0,0378)	18,8326
<b>Actif net par part au 30 juin 2010</b>			
Série A .....	23,6398	(0,0182)	23,6216
Série B .....	23,7477	(0,0183)	23,7294
Série F .....	25,2371	(0,0194)	25,2177
Série O .....	26,4643	(0,0204)	26,4439
Série T5 .....	13,5178	(0,0104)	13,5074
Série T8 .....	16,6778	(0,0129)	16,6649
Série S5 .....	13,6950	(0,0106)	13,6844
Série S8 .....	16,7583	(0,0129)	16,7454

## 9. Capitaux propres

Le Fonds est offert en huit séries de parts : les parts de séries A, B, F, O, T5, T8, S5 et S8. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront automatiquement converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

## Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

### 9. Capitaux propres – suite

#### Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de l'exercice	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de l'exercice
<b>Exercice terminé le 30 juin 2011</b>					
Série A .....	21 660	4 085	—	(6 904)	18 841
Série B .....	45 406	9 488	2	(7 978)	46 918
Série F .....	1 355	625	—	(375)	1 605
Série O .....	35 696	8 334	—	(4 473)	39 557
Série T5 .....	241	61	3	(93)	212
Série T8 .....	2 028	427	29	(450)	2 034
Série S5 .....	97	155	3	(21)	234
Série S8 .....	843	270	25	(177)	961
<b>Exercice terminé le 30 juin 2010</b>					
Série A .....	22 483	5 568	—	(6 391)	21 660
Série B .....	44 205	9 247	3	(8 049)	45 406
Série F .....	972	704	—	(321)	1 355
Série O .....	31 245	7 559	121	(3 229)	35 696
Série T5 .....	195	102	2	(58)	241
Série T8 .....	2 090	522	30	(614)	2 028
Série S5 .....	40	69	1	(13)	97
Série S8 .....	652	330	22	(161)	843

#### Porteurs de parts affiliés

Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 18 % et 16 %, respectivement, du total des parts en circulation du Fonds.

### 10. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes. L'indice de référence du Fonds est l'indice composé plafonné S&P/TSX.

Le Fonds cherche à investir dans les mêmes secteurs que l'indice de référence, et en fonction des mêmes proportions. Les membres d'une équipe d'analystes sont affectés à chaque secteur. Ils choisissent les placements de leur secteur respectif en se basant sur un examen détaillé des compétences de l'équipe de direction, de la situation financière et du potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme de chacune des sociétés. Pyramis revoit régulièrement les répartitions cibles et les rééquilibre, au besoin.

## **10. Risques associés aux instruments financiers – suite**

Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes les tailles. Il peut investir jusqu'à environ 30 % de son actif dans des titres étrangers et peut aussi détenir des éléments de trésorerie et des titres à revenu fixe.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010. Il en est de même pour les autres actifs compte tenu de leur règlement attendu à court terme.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 30 juin 2011 ou au 30 juin 2010.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou soumis à restrictions détenus à la fin de l'exercice sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 30 juin 2011 ou au 30 juin 2010, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujéti au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 30 juin 2011 et le 30 juin 2010, toutes les autres variables étant restées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 172 046 \$ (139 542 \$ au 30 juin 2010). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

## **Notes afférentes aux états financiers – suite**

*(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)*

### **10. Risques associés aux instruments financiers – suite**

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

#### **Risque de change**

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux de change.

# Rapports de la direction et de l'auditeur indépendant

Au 30 juin 2011

## Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Aux porteurs de parts du Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada (le Fonds)

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity), gestionnaire du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à Fidelity. Le Conseil d'administration de Fidelity est responsable de la révision et de l'approbation de ces états financiers.

Fidelity a recours à des procédés appropriés pour s'assurer de la pertinence et de la fiabilité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-dessous.

Peter Bowen  
Vice-président et trésorier du Fonds  
Fidelity Investments Canada s.r.i.  
Le 8 septembre 2011

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada (le Fonds)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les titres en portefeuille au 30 juin 2011, les états de l'actif net aux 30 juin 2011 et 2010, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers du Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 30 juin 2011 et 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices terminés à ces dates conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Comptables agréés, experts-comptables autorisés  
Toronto (Ontario)  
Le 8 septembre 2011



Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts  
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.  
483 Bay Street, Suite 300  
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Conseiller en valeurs**

Pyramis Global Advisors, LLC  
Boston, Massachusetts

**Dépositaire**

Compagnie Trust CIBC Mellon  
Toronto, Ontario

**Auditeur**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

***[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)***

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity  
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.